

01.09.2009 – 08:20 Uhr

Assurance-maladie: augmentation des primes de 14.7%*Lausanne (ots) -*

Dans l'attente de l'approbation des primes par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le site comparateur bonus.ch a analysé l'évolution des primes pour 2010 sur la base des données provisoires de 39 assureurs, représentant deux tiers des assurés.

Les primes 2010 vont augmenter de 14.7% en fonction de primes provisoires pondérées par rapport au nombre d'assurés de chaque caisse-maladie: toutes tranches d'âge, franchises, modèles d'assurance et régions de primes confondues. Cette estimation conforte les pronostics de l'OFSP qui avait annoncé une hausse de 15%.

Les cantons de Genève, Neuchâtel, Tessin et Vaud enregistrent la plus faible hausse se situant en dessous de 10%. En revanche, les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Obwald, Soleure, St-Gall, Schwyz, Uri et Valais subissent une majoration de plus de 16%. Les autres cantons enregistreront des hausses variant jusqu'à 16%.

Contrairement aux années précédentes, l'évolution des primes ne suit pas la même tendance dans les différentes tranches d'âge. Les primes des jeunes adultes (19-25 ans) augmenteront de 17%. C'est 4% de plus que pour les adultes. Pour les enfants, l'augmentation sera de 14%.

Suite à la modification par l'OFSP des réductions maximales des primes en cas de franchises à option (diminution du rabais de 12.5% par franchise), ces dernières subissent une importante hausse de primes, et tout particulièrement pour les franchises élevées. La prime pour une franchise de 2500 (adulte) subit une hausse de 15.2%. A l'opposé, la prime pour une franchise de 300 augmente de 9.2%.

En raison de variations de primes pouvant dépasser les 30% de hausse, nous recommandons à chaque assuré de procéder à des comparaisons sur la base de sa situation actuelle, et ce en relation avec les différentes franchises et divers modèles d'assurance.

Les assurés peuvent d'ores et déjà profiter des informations publiées et du comparateur de primes 2010 sur bonus.ch, leur permettant d'étudier tranquillement leur situation personnelle en vue d'un éventuel changement de caisse.

Selon la projection* de bonus.ch, plus de 15% d'assurés vont changer de caisse-maladie cet automne!

Tableaux et graphiques détaillés:

<http://www.presseportal.ch/go2/www.bonus.ch/Donnees/News-Sources.pdf>

*Enquête du 17 mars 2009: <http://www.presseportal.ch/go2/bonus.ch/News/Consommation-comparatif.aspx>

Derniers communiqués de presse:

Primes-maladie 2010: Comment les Suisses vont-ils réagir face à la hausse massive annoncée? <http://www.presseportal.ch/go2/www.bonus.ch/News/Primes-maladie-2010.aspx>

Contact:

bonus.ch S.A.
Patrick Ducret
Ch. de Rovéréaz 5
1012 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100589075> abgerufen werden.